



Compte-rendu

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Club Longe-Côte de Beauté-Saint Georges de Didonne

Jeudi 16 octobre 2025

Exercice du 18 juin 2024 au 31 août 2025

L'Assemblée générale se tient

Salle d'animation
Camping Bois-Soleil
Chemin du Fort de Suzac
17110 Saint Georges de Didonne

Coordonnées du club

5 Allée des Flots
17110 Saint Georges de Didonne

Mail : longe.cote.de.beaute@gmail.com

Site : <https://www.longe-cote-de-beaute-sgdd.fr/>

Téléphone du club : 06 83 86 35 05

ORDRE DU JOUR

- **Clôture de l'exercice du 1^{er} juin 2024 au 31 août 2025**

Rapport moral de la Présidente

Rapport d'activités

Rapport financier

Votes

- **Exercice du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026**

Présentation des projets

Budget prévisionnel

Votes

- **Renouvellement du Conseil d'administration**

Élargissement du CA de 7 à 9 membres

Candidatures

Élection

- **Verre de l'Amitié**

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : **167**

Quorum : **84**

Nombre de présents à l'AG : **49**

Nombre de pouvoirs : **46**

Le quorum est atteint



FFRandonnée 
www.ffrandonnee.fr



FFRandonnée 
Longe Côte / Marche Aquatique

L'Assemblée générale se tient en présence de :

Monsieur PONCET, maire adjoint aux Sports de la ville de Saint Georges de Didonne que nous remercions d'avoir répondu à notre invitation

Personnes excusées :

Martine JACQUES, Présidente du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de Charente maritime

Anne GUERIN-LARRIBAU
Direction Activités de Pleine Nature et du Littoral – Directrice
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Arnaud GOICHON et Marie MOUTON
Service nautisme
Direction des activités de pleine nature et du littoral
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique



RAPPORT MORAL

Cette première Assemblée générale est l'occasion d'effectuer quelques rappels :

Le club a été créé par une AG constitutive le 30 mai 2024. Celle-ci a adopté les statuts de l'association qui spécifient que son objet est :

- de promouvoir, exercer et développer la pratique du longe-côte à Saint Georges de Didonne, toute l'année, pour tous niveaux
- d'encourager - par l'exercice de la marche aquatique - l'activité physique de publics qui en sont habituellement éloignés
- de faire découvrir le longe-côte à des publics occasionnels tels que les vacanciers.
- d'impliquer les adhérents pour que l'association soit dynamique, conviviale, engagée dans des événements sportifs et/ou solidaires locaux ou régionaux, dans un esprit de solidarité, de compréhension et d'entraide mutuelle, tout en favorisant la découverte, le respect et la sauvegarde du patrimoine littoral naturel.

Le Conseil d'administration y a été élu :

Hélène Träsch, présidente
Annie Costes, secrétaire
Bernard Moreau, trésorier
Céline Bellanger, administratrice
Pierre Gomila, administrateur
Véronique Laurence, administratrice

Au cours de la saison, les nombreux projets menés ont considérablement alourdi la charge de travail de la secrétaire qui a donc sollicité du renfort. Lors du CA du 9 avril 2025, il a été décidé à l'unanimité qu'Édith Gravelle intégrait le CA, sans réunir d'AG, pour partager les tâches avec Annie. Depuis, lors de la réunion de CA du 29 août 2025, il a convenu qu'il serait proposé à cette AG d'élargir le CA à 9 personnes. Lors de l'élection en fin d'AG, la situation d'Édith devrait donc être régularisée.

Le Journal officiel a entériné cette création dans sa parution du 18 juin 2024, sous le numéro : W172010822.

Une réunion de présentation du club s'est tenue le 19 juin au Relais de la Côte de Beauté au cours de laquelle une trentaine d'intentions d'adhésion ont été enregistrées.

Le compte bancaire du club a été ouvert le 20 juin à l'agence du Crédit mutuel de Saint Georges de Didonne.

Le club s'est affilié à la Fédération Française de Randonnée pédestre (n° 10877) le 22 juin.

Le premier CA-XXL, réunissant membres fondateurs, animateurs et membres du CA s'est réuni le 27 juin pour lancer la programmation et l'organisation des séances estivales destinées à faire découvrir le longe-côte aux résidents permanents et estivaux de Saint Georges et de ses environs, dans l'objectif de susciter des adhésions au club pour la saison 2024-2025.

Le club a d'emblée réuni 8 animateurs bénévoles, diplômés par la FFRandonnée, ce qui a permis de rapidement déployer une belle offre de séances.

L'équipe de départ des animateurs :

Cathy Allard	Guy Bertrand	Yolande Brégowy	Christophe Brot
Karine Brot	Annie Michelet	Bernard Moreau	Gilles Vermeulen



Depuis, elle s'est renforcée de 2 nouveaux :
Philippe Brégowy Frédéric Bourrinet

Tout comme les membres du CA, les animateurs sont bénévoles. Je les remercie infiniment de leur investissement et de leur envie de transmettre leur passion du longe-côte. Le fonctionnement du club repose entièrement sur eux.

La participation du club au Forum des Associations de Saint Georges le dimanche 8 septembre 2024 a été un réel succès. La saison a démarré le 9 septembre avec 70 adhérents. Elle s'est terminée le 31 août 2025 avec 163 adhérents.

Le club a obtenu de la Fédération le Label Santé le 28 janvier 2025.

La pratique Santé s'adresse en priorité à des personnes aux capacités physiques diminuées, mais autonomes dans leurs déplacements, que ce soit pour des raisons physiologiques, pathologiques ou psychologiques.

Les séances Santé, que le club a choisi d'appeler Zen-Spa (santé par l'eau), doivent être encadrées par des animateurs de la pratique concernée et ayant aussi suivi la formation Santé. 5 des animateurs du club ont cette formation spécifique Santé, et bientôt 7.

La question des locaux a plusieurs fois été soumise à M. le Maire, notamment la demande de partage des vestiaires de la Base nautique avec le club de St Georges Voiles, jusqu'à présent refusée. Actuellement la commune met à disposition du club - à usage exclusif de vestiaires - du 1^{er} octobre au 31 mars, le poste de secours les Tuiles bleues ; du 1^{er} avril au 30 septembre, la partie la plus grande du local Sport-Loisir-Plage-Plaisir (en partage avec le Beach-tennis et l'Ultimate), les deux se situant à la descente sur la plage n°24. Bien que très appréciés, car bien situés et permettant l'accueil des longeurs en toutes saisons, la non-séparation des hommes et des femmes est un frein au développement de certaines activités, notamment envers les mineurs.

Signature Convention Mairie de St Georges

- 12 juin 2024 convention chalet sur la plage
 - 1^{er} octobre 2024 convention Tuiles bleues
 - 21 mars 2025 Réunion en mairie pour discussion autour de l'utilisation du Local Sport-Loisir-Plage-Plaisir en partage avec plusieurs associations
 - 1 er avril Etat des Lieux Tuiles bleues et Local SL-PP
 - 10 avril 2025 convention Local Sport-Loisir-Plage-Plaisir
 - 25 septembre convention Tuiles bleues
 - 6 octobre Etat des Lieux Tuiles bleues et Local SL-PP

Réunions CA-XXL

Saison 2023-2024 : 1 (27 juin)

Saison 2024-2025 : 3 (2 septembre, 28 novembre 2024, 6 mars)

Réunions Bureau-Animateurs

Saison 2024-2025 : 2 (2 septembre, 29 mai)

Saison 2024-2025 : 2 (1er et 25 septembre)

Réunions de CA :

Saison 2023-2024 : 1 (12 août)

Saison 2024-2025 : 4 (5 novembre 9 avril 3 juin 27 juin)

Réunions de Bureau :

Saison 2024-2025 : 3 (10 mars (visio) - 21 mars - 16 juillet)

Réunion avec les assistants du club : 22 mars 2025



CRDP 17 : Réunion de prise de contact avec Martine Jacques, présidente, et Françoise Noblet, trésorière, le 01 juillet 2024.

Réunion des associations du CDRP17 le 12.10.2024 et le 11.10.2025 à Saintes

AG du CDRP17 le 15 février 2025 à St Laurent de la Prée

Édith Gravelle et Yo Brégowy sont administratrices au sein du Comité.

Commune : Plusieurs réunions et rencontres ont eu lieu avec des interlocuteurs de la mairie :

Saison 2023-2024 : 2 (Présentation du club à Monsieur le Maire, le 12 juin et 01 juillet)

Saison 2024-2025 : 2 (Réunion de programmation des évènements associatifs au Relais de la Côte de Beauté, le 7 novembre ; RDV avec Mme Besson, DGS, le 12 novembre ; Vœux du Maire, le 27 janvier ; Réunion de préparation des compétitions de longe-côte du 04 octobre le 13 juin avec M. Poncet, Mme Szabo, M. Guérin ; Participation de 10 bénévoles du club à la sécurisation de la plage le 2 août pour le spectacle de drones)

MAS Gémozac : Réunion en vue d'améliorer l'accueil et les propositions du club au groupe de 6 résidents qui viennent les jeudis après-midi :

Saison 2024-2025 : 27 novembre

Saison 2025-2026 : 21 février, 9 septembre

Rencontres avec les structures nautiques de la CARA :

Saison 2024-2025 : 18 octobre 2024 et 19 juin 2025

Rencontres de la vie associative de l'agglomération Royan Atlantique, le 23 novembre 2024 au Palais des congrès de Royan.

Participation au Forum des associations de Saint Georges de Didonne

Saison 2024-2025 : 8 septembre

Saison 2025-2026 : 7 septembre



Un logo a été créé par NiniZeKid, artiste Saint-Georgeaise, aux couleurs du blason de Saint Georges de Didonne. Il définit l'identité du club en déclinant ses valeurs, sport collectif, solidarité, respect du patrimoine littoral naturel en choisissant des bécasseaux, petits oiseaux qui, l'hiver, accompagnent si souvent les longeurs en bord de plage.

Un site Internet : <https://www.longe-cote-de-beaute-sgdd.fr/>

Une page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61560871615706>

Le club s'est doté d'une oriflamme.



FFRandonnée
www.ffrandonnee.fr



FFRandonnée
Longe Côte / Marche Aquatique

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le longe-côte

Depuis le 4 février 2013, le ministère des Sports accorde délégation à la Fédération Française de Randonnée pour la pratique du Longe Côte / Marche Aquatique, dont le règlement d'encadrement et de sécurité s'applique dans son intégralité.

Définition

Le longe-côte est une discipline physique et/ou sportive qui consiste à marcher en milieu aquatique au bon niveau d'immersion c'est-à-dire à une hauteur d'eau située entre le nombril et les aisselles, avec ou sans ustensile de propulsion. Cette discipline est susceptible d'évoluer en fonction de nouvelles techniques. Elle se pratique sur un itinéraire adapté, connu, et reconnu par un animateur de longe-côte dans différentes conditions de mer et de météo ainsi qu'en milieu lacustre.

Les itinéraires de Longe Côte

Ils sont accessibles à pied, doivent être situés :

- Dans une zone maritime ou lacustre, sur des plages labellisées,
- Exclusivement dans « la bande des 300 mètres », c'est-à-dire dans un périmètre où s'exerce la compétence des communes et de l'État en matière de sauvetage en mer (loi du littoral du 3 janvier 1986),
- Sur des plages de sable à faible dévers ne présentant ni obstacle majeur, ni risque particulier.

Tout pratiquant doit être conscient de ses possibilités et de ses limites pour ne pas se mettre en danger et ne pas mettre en danger les autres.

L'association soutient les valeurs de responsabilité, de respect d'autrui, de solidarité et d'entre-aide entre pratiquants, valeurs qui sont celles du longe-côte. Il est donc attendu de chacun qu'il les mette en œuvre lors de chaque sortie.

L'encadrement des groupes

L'encadrement est effectué par des **animateurs** titulaires du brevet fédéral d'animateur Longe-côte. Ils ont la responsabilité

- D'organiser, conduire, animer et encadrer des groupes de marcheurs aquatiques dans les meilleures conditions de sécurité,
- D'avoir une bonne connaissance du lieu de pratique, en assurer la reconnaissance au préalable d'une première utilisation puis autant que nécessaire,
- De reconnaître, tester un itinéraire de marche aquatique,
- De nommer les assistants.

Les animateurs décident des conditions particulières à prendre à chaque sortie ou pour l'annuler. En revanche, l'annulation est automatique en cas de vigilance orage, tempête ou pollution et - a fortiori - en cas de vigilance rouge.

Chaque animateur est le responsable pédagogique de sa séance, qu'il a préparé en amont. C'est lui qui donne les consignes au groupe et prodigue des conseils. Les adhérents ne peuvent en aucun cas se substituer à lui.

Les animateurs doivent :

- Avoir une parfaite connaissance du parcours d'évolution, de la météo et des marées,
- Mettre à jour leur feuille de présence avant chaque sortie,



- Informer, avant d'entrer dans l'eau, chaque participant des conditions météo et de mer et de l'organisation de la sortie,
- Évaluer le potentiel des pratiquants,
- Refuser la participation des longeurs ne respectant pas les consignes (absence de tenue adaptée, refus de porter le t-shirt du club, sous emprise de l'alcool...),
- Consigner par écrit à la fin de chaque sortie incidents, accidents ou annulations.

Selon les risques constatés, les animateurs peuvent :

- Annuler une sortie,
- Demander au groupe ou à un membre du groupe de sortir temporairement ou définitivement de l'eau,
- Décliner la participation à la sortie d'un adhérent ou d'une personne souhaitant effectuer un essai.

En cas d'accident ou d'incident lors d'une sortie, seul l'animateur décide de la conduite à tenir.

Il peut éventuellement déléguer certaines tâches à un pratiquant qu'il juge compétent.

En fin de sortie, l'animateur rédige un compte-rendu dans lequel devront être mentionnés :

- les situations anormales et les incidents rencontrés,
- l'utilisation d'éléments de la trousse de secours ou d'équipement en vue du réassortiment.

Quand un animateur rencontre des difficultés sur le terrain ou qu'il manque de moyen pour mener correctement ses sorties, il en fait part à l'animateur référent et au président de l'association qui mettent en œuvre les moyens pour l'aider à remplir sa mission.

L'équipe d'animateurs du club est actuellement constituée de :

- 10 animateurs bénévoles, diplômés de la FFRandonnée, 6 hommes, 4 femmes,
 - 5 ont suivi la formation Santé
 - 1 la formation CARP
 - 1 la formation d'entraîneur
 - 2 la formation BungyPump
- 2 arbitres bénévoles
- 2 animateurs sont inscrits à la formation Santé de novembre 2025
- 1 animatrice est inscrite à la formation d'entraîneur
- 6 adhérents sont inscrits à la formation d'animateur de longe-côte pour la saison 2025-2026.
- 2 adhérents sont inscrits à la formation BungyPump.
- 2 adhérents sont demandeurs de se former pour devenir arbitre.

Organisation des groupes de niveaux et des séances

- Un animateur doit être accompagné au minimum d'un assistant pour encadrer un groupe de 22 pratiquants maximum, y compris eux. Cependant, le club fait le choix de limiter ses groupes à 15 adhérents hors période estivale. L'été, quand les groupes sont plus nombreux, le club demande la présence de deux assistants par groupe.
- Pour des séances spécifiques, le nombre de participants est moindre, par exemple pour les séances Découverte : maximum 12, pour le groupe Zen-Spa : maximum 6.
- Le nombre d'encadrants doit systématiquement être adapté à l'état de la mer, de la météo et aux capacités physiques et de progression des pratiquants.



Le club propose 5 niveaux différents de sorties. Ils correspondent à des distances parcourues et des allures progressives. Ce sont les animateurs qui valident le niveau dans lequel chaque adhérent s'inscrit.

- **Longe-côte Zen-Spa (sanitas per aquam = santé par l'eau)**

Séances adaptées pour les personnes présentant des fragilités, pour les personnes qui ne pratiquent pas de sport ou celles en reprise d'activité à la suite d'un arrêt prolongé.

Marche aquatique de bien-être, douce, réalisée dans des conditions de mer calme. La différence avec une séance Zen est moins vite, moins loin, moins longtemps.

Ces séances ne sont pas proposées en janvier, février, mars.

- **Longe-côte Zen**

Marche aquatique de bien-être, douce, réalisée dans des conditions de mer calme. Sollicitations stimulantes sur les plans de l'équilibre, de la circulation sanguine et du renforcement musculaire sans fortes contraintes articulaires.

Tout longeur débutant effectue au moins quelques séances dans ce groupe afin que les animateurs évaluent ses capacités de coordination, sa relation au milieu aquatique, son niveau de forme physique pour ensuite l'orienter vers le groupe qui lui convient.

- **Longe-côte Loisir**

Marche aquatique de renforcement musculaire et cardio-vasculaire basée sur l'exécution de mouvements spécifiques, d'exercices ludiques et d'entraînement au pas du longueur et au franchissement des vagues.

- **Longe-côte Tonique**

Séance d'intensité plus soutenue pour des longeurs sachant franchir les vagues.

La technique et la rapidité dans l'exécution du pas du longeur sont favorisées en individuel et en équipe.

- **Longe-côte Sportif**

Séance d'intensité encore plus soutenue avec réalisation d'exercices d'endurance et de cardio. Possibilités d'entraînement pour la pratique de compétition.

Inscription dans les séances

Elle s'effectue sur une feuille Google-Sheet. Une fois l'adhésion enregistrée, un lien de connexion est envoyé au pratiquant permettant l'accès au planning mensuel des séances.

Il est demandé aux adhérents de ne s'inscrire aux séances que quand les animateurs ont eu le temps de se positionner sur celles-ci.

Chacun doit s'inscrire dans le groupe de niveau qui lui a été indiqué par les animateurs.

Chacun a la possibilité de s'inscrire deux fois par semaine en longe-côte et une fois en BungyPump.

Si la veille au soir d'une séance, entre 17 et 18h, un adhérent constate que des places restent disponibles en longe-côte, il peut alors procéder à une troisième inscription.

Par contre, en cas d'impossibilité personnelle, il est important d'effacer son nom sur la Google-Sheet, la veille avant 17h.

Un adhérent ne peut, en aucun cas, retirer le nom d'un adhérent inscrit pour le remplacer par le sien.

Matériel de sécurité

Le matériel de sécurité est sous la responsabilité de l'animateur qui dispose à chaque sortie de :

- Un sifflet afin de pouvoir communiquer avec les autres encadrants
 - Code sifflet : 1 coup : arrêt immédiat
 - 2 coups : demi-tour
 - coups répétés : sortie URGENTE
- Une bouée de sauvetage
- Un téléphone permettant d'appeler les secours



Pendant la sortie, l'animateur porte un t-shirt **orange** et l'assistant porte un t-shirt **jaune**. Ces tenues distinctives indiquent leur fonction afin qu'elle soit plus facilement identifiée par les participants.

Pour faciliter l'encadrement du groupe et renforcer la sécurité, chaque longeur porte le t-shirt **rouge** du club (offert lors de la première adhésion). Ceux qui effectuent une séance Découverte ou sont en Pass Découverte portent un t-shirt **vert**.

Le document Annexe au règlement intérieur « Règles de pratique du longe-côte » donne toutes ces informations. Par sa signature, chaque longeur s'engage à en avoir pris connaissance au moment de son adhésion au club.

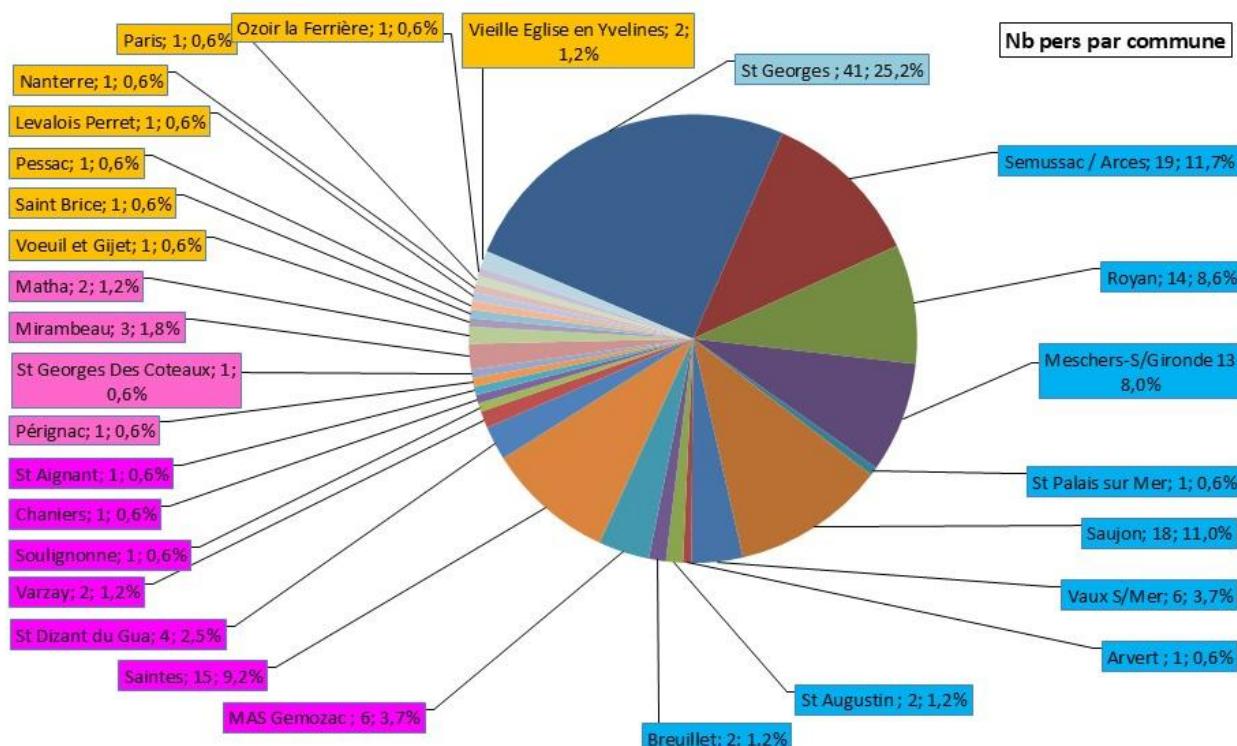
Équipement des participants et encadrants

Les éléments d'équipement sont présentés de façon détaillée sur le site Internet du club pour que chacun s'adapte au mieux à l'état de la mer, à la température de l'eau et aux conditions météorologiques.

Les adhérents

Globalement, les 163 adhérents du club, au 31 août 2025, sont issus de la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique, à 72% pour les résidents permanents, et à 84% si on intègre les résidents secondaires. Par ailleurs, 22,5% des adhérents résident en Charente maritime hors CARA.

Les adhérents 24 / 25



72% CARA – 22,5% dep 17 hors CARA – 5,5% hors dep 17

14/10/2025

1

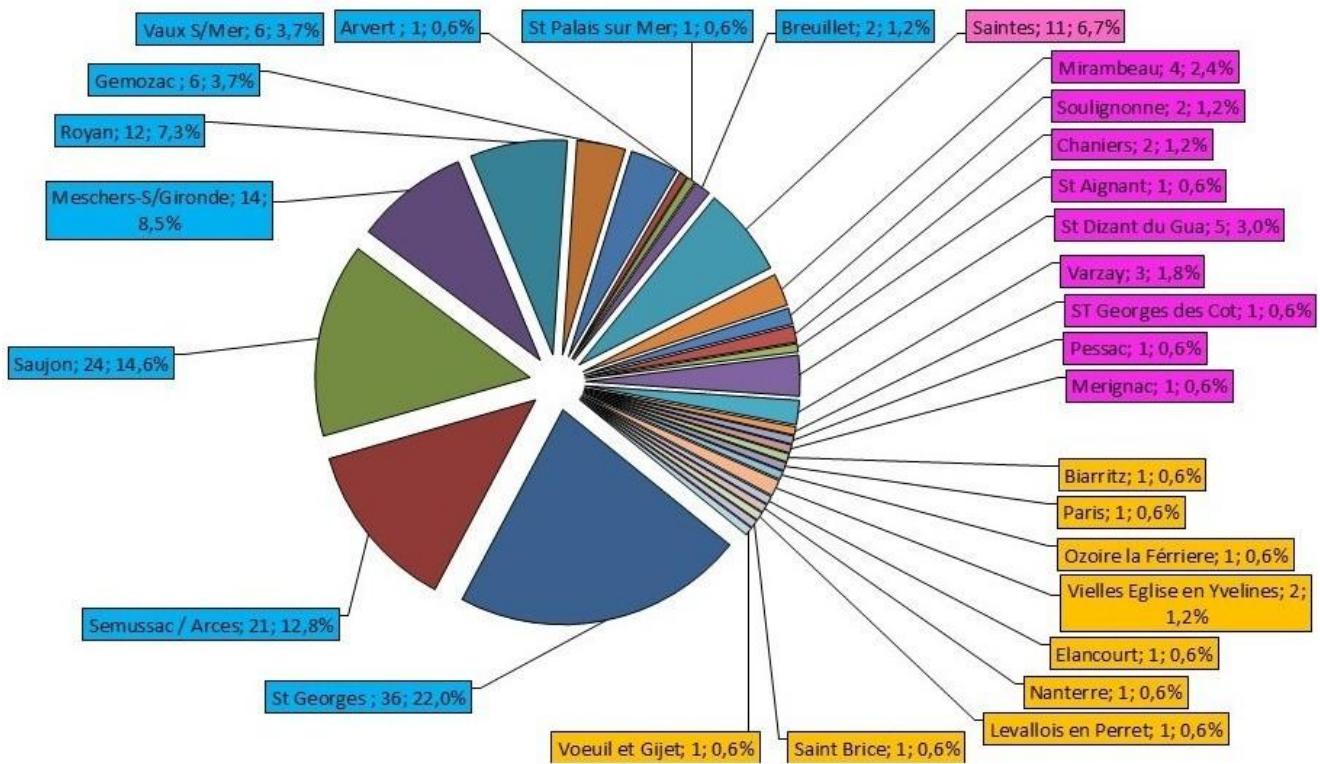
Bleu : CARA, sauf SGDD, Violet : Département 17, hors CARA, Orange : hors département 17



Parmi les 163 adhérents :

155 sont licenciés dans notre club Longe-Côte de Beauté-SGDD,
4 sont licenciés à Royan Rand'Eau,
1 à Romac
3 licenciés à Saintes (Foncouverte)

Les adhérents 25 / 26

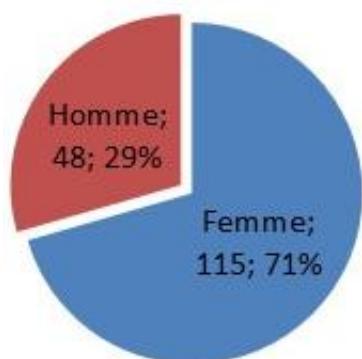


171 per au 10/10/25: 75,5% CARA – 18,5% dep 17 hors CARA – 6% hors dep 17.

On observe une augmentation de la proportion d'adhésions de résidents CARA, donc de personnes susceptibles de fréquenter le club toute l'année.

Répartition hommes/femmes

- En 2024-2025



Effectif des femmes : 115
Proportion : 71%

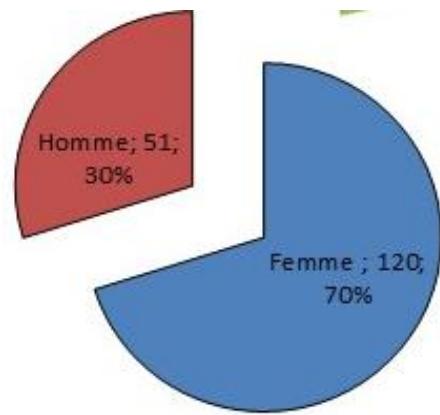
Effectif des hommes : 48
Proportion : 29 %



- En 2025-2026

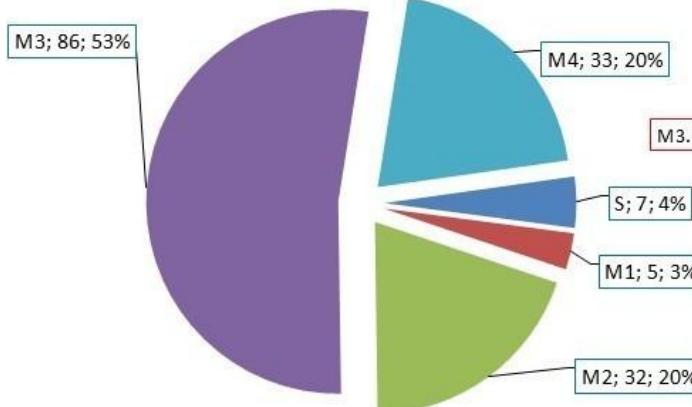
Effectif des femmes : 120
Proportion : 70%

Effectif des hommes : 51
Proportion : 30 %

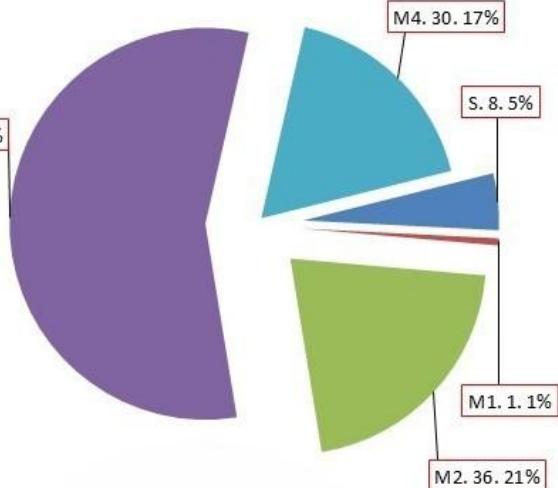


Répartition des adhérents par catégories d'âge

Répartition catégories âges 24 / 25



Répartition catégories âges 25 / 26



La majorité des adhérents sont de jeunes retraités (M3 à 53%), cependant les actifs (M2 à 20%, M1 à 3% et S à 4% ce qui fait un total de 27%) sont également présents et sollicitent fortement la mise en place de créneaux de longe-côte adaptés à leurs activités professionnelles. Aussi, des séances sont régulièrement programmées le samedi matin. À partir de fin mars (changement d'heure), une séance est proposée le mercredi en soirée. Pendant les vacances d'été 2025, une séance le lundi matin à 8h a été ajoutée.

Donnée intéressante, les M4 représentent 20% des adhérents. Cela montre qu'au-delà de 70 ans la demande de pratique d'une activité sportive de plein air est importante. Ces longeurs constituent un groupe hétérogène qui se répartit entre les 5 niveaux d'intensité de pratique proposés.

À ce jour, avec les nouvelles adhésions, le profil des catégories d'âge a peu bougé. M3 : 56%, M4 : 18% et d'Actifs (S, M1 et M2) : 26%.



Les activités régulières du club

Séances « Découverte » de l'été 2024

Du 8 juillet au 30 août 2024, 430 heures de Découverte ont été encadrées.

Elles ont eu lieu de 3 à 5 fois par semaine, pour un total de 14 séances en juillet et 26 en août. Cette forte augmentation en août résulte du fait que rapidement les sorties Pass Découverte ont été différencierées des séances Découverte.

Environ 200 participants ont apprécié le longe-côte, fait connaissance avec le club. Ces séances ont suscité la majeure partie des adhésions.

Séances « Découverte » de l'été 2025

En fait, elles ont commencé à être programmées à partir du 1er avril car, pendant l'hiver des demandes nous étaient parvenues. Nous avons différé nos réponses jusqu'au changement d'heure pour que les conditions de Découverte soient plus clémentes. Elles se poursuivent jusqu'au 20 octobre et représentent 259 séances. Elles sont majoritairement proposées les lundis. Nous dénombrons également 8 Pass journée, 18 Pass hebdomadaire (3 séances) et 9 Pass mensuel (8 séances). À ce total, sont à ajouter 29 séances Découverte réalisées le jour du Forum des Associations.

Séances pluri-hebdomadaires

À partir du lundi 9 septembre 2024 pour un fonctionnement 12mois/12.

Un démarrage de la saison 2024-2025 avec 4 groupes d'intensité graduelle Zen, Loisir, Tonique, Sportif. Possibilité d'ajouter un 5ème groupe en fonction de la répartition des inscriptions.

~ Des groupes ouverts : Les animateurs sont les garants de l'homogénéité des groupes, tout en offrant la possibilité à un longeur de passer quelques séances dans le niveau en dessous s'il ressent une baisse de forme ou dans le niveau au-dessus s'il a envie de se tester.

~ Jusqu'à la mise en place du groupe Zen-Spa début juin, une attention particulière avait été portée par les animateurs Santé, au sein des groupes Zen et Loisir, aux longeurs présentant des capacités physiques diminuées, notamment à des adhérentes de l'association « les Boobs seins georgeais » (femmes atteintes du cancer du sein). Actuellement, le groupe Zen-Spa fonctionne deux fois par semaine (lundi et vendredi), encadré par un animateur Santé assisté de deux voire trois assistants, en fonction des adhérents inscrits.

~ Une séance spécifique est organisée le jeudi après-midi, d'avril à octobre, pour accueillir 6 adultes présentant des troubles du spectre autistique, de la Maison d'Accueil Spécialisée de Gémozac. La disponibilité de ces adhérents étant très variable d'une séance à l'autre et leur relation à l'eau n'étant pas la même, l'animateur longe-côte s'appuie sur l'éducateur sportif spécialisé de la MAS, les deux éducateurs accompagnateurs et deux assistants du club afin que les conditions d'accueil soient en 1 pour 1.

~ D'avril à fin septembre, une séance a été mise en place le mercredi soir, spécialement pour les Actifs qui ont la priorité pour s'inscrire. Elle a lieu à 18h30, en juillet et août à 19h.

~ Des séances sont organisées à la demande pour des publics spécifiques tels que les Boobs seins georgeais, les jeunes d'un « lieu de vie » de St Jean d'Angely, des associations ou clubs sportifs locaux. Au cours de l'hiver, le club a accueilli pour une sortie Découverte un groupe d'actifs en séminaire cohésion d'entreprise.

Nous avons eu des demandes de renseignements de la part d'autres groupes constitués, entreprises, associations de randonneurs qui n'ont pas abouti. Cependant, le club souhaite rester ouvert à ces demandes et les promouvoir.



Planning des séances proposées (hors vacances d'été 2025)

Lundi - PM : - BM : - coef :

	ZEN/SPA	ZEN	LOISIR		
Horaires	Horaire	Horaire	Horaire		
Niveau d'eau					
Animateur Resp	Animateur	Animateur	Animateur		
Animateur Sec	Animateur	Animateur	Animateur		
Assistant 1	Assistants-es	Assistants-es	Assistants-es		
Assistant 2	Assistants-es	Assistants-es	Assistants-es		
Animateurs non disponibles:					

Mardi - PM : - BM : - coef :

			TONIQUE		SPORTIF	
Horaire			Horaire		Horaire	
Niveau d'eau						
Animateur Resp			Animateur		Animateur	
Animateur Sec			Animateur		Animateur	
Assistant 1			Assistants-es		Assistants-es	
Assistant 2			Assistants-es		Assistants-es	
Animateurs non disponibles:						

Mercredi - PM : - BM : - coef :

		Pagaie (tout les 15j si pos)	LOISIR			
Horaire		15h / 16h	Horaire			
Niveau d'eau		5,29 m à 15h				
Animateur Resp		Animateur	Animateur			
Animateur Sec		Animateur	Animateur			
Assistant 1			Assistants-es			
Assistant 2			Assistants-es			
Animateurs non disponibles:						

Jeudi - PM : - BM : - coef :

		MAS	TONIQUE		SPORTIF	
Horaire		15h / 16h	Horaire		Horaire	
Niveau d'eau						
Animateur Resp		Animateur	Animateur		Animateur	
Animateur Sec		Animateur	Animateur		Animateur	
Assistant 1		Assistants-es	Assistants-es		Assistants-es	
Assistant 2		Assistants-es	Assistants-es		Assistants-es	
Animateurs non disponibles:						

Vendredi - PM : - BM : - coef :

	ZEN/SPA	ZEN				
Horaire	Horaire	Horaire				
Niveau d'eau						
Animateur Resp	Animateur	Animateur				
Animateur Sec	Animateur	Animateur				
Assistant 1	Assistants-es	Assistants-es				
Assistant 2	Assistants-es	Assistants-es				
Animateurs non disponibles:						

Samedi 1 - PM : 13h24 - BM : 6h54 - coef : 52

		LOISIR	TONIQUE		SPORTIF	
Horaire		Horaire	Horaire		Horaire	
Niveau d'eau						
Animateur Resp		Animateur	Animateur		Animateur	
Animateur Sec		Animateur	Animateur		Animateur	
Assistant 1		Assistants-es	Assistants-es		Assistants-es	
Assistant 2		Assistants-es	Assistants-es		Assistants-es	
Animateurs non disponibles:						

Dimanche 2 -

	Bungy Pump		
Horaire	10h / 11h30		
Animateur Resp	Animatrice Bungy		
Assistant(e)			
Animateurs non disponibles:			

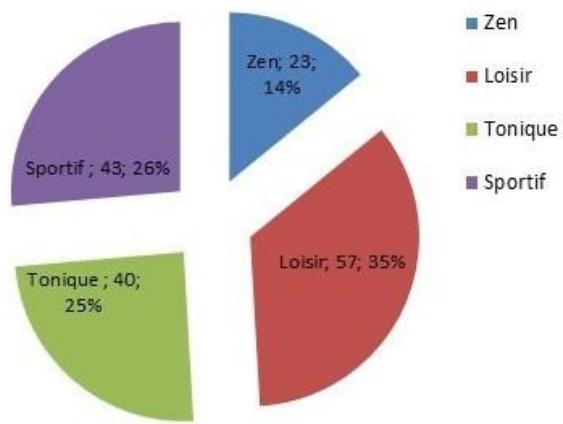


Planning des séances modifié en juillet et en août 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
8h Les actifs	9h Zen-Loisir intégrant les PASS Loisir-Tonique Tonique-Sportif	19h Les actifs	9h Zen-Loisir intégrant les PASS Loisir-Tonique Tonique-Sportif	9h Zen-Loisir intégrant les PASS Loisir-Tonique Tonique-Sportif
9h30 Découverte Zen-Spa			9h30 Zen-Spa	
			15h MAS Gémozac	

Répartition des adhérents en fonction des groupes d'intensité sportive

- Saison 2024-2025

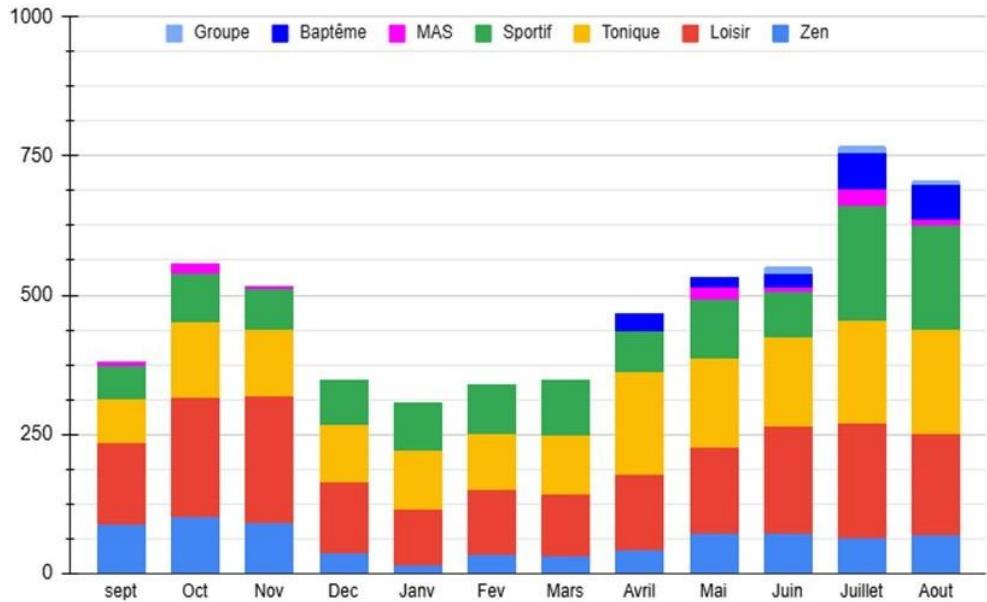


- Saison 2025-2026

Les groupes ne sont pas encore suffisamment stabilisés pour que ce calcul soit significatif.



Nombre d'heures de longe-côte effectuées par groupe et par mois



Moyenne de 485 heures de longe côte / mois – 737 h moyenne sur juillet aout.

Remarque 1 : « Groupe » correspond aux séances organisées à la demande pour des structures spécifiques,

Remarque 2 : depuis juin, « Zen » inclut Zen-Spa.

Nous observons une nette augmentation du volume des heures de sport réalisées avec le retour de conditions météo plus favorables (plus de 500h en mai et juin). Il est à noter aussi que les adhérents sont très présents en juillet et en août et très demandeurs de bénéficier de séances de longe-côte.

Nouvelle activité : la marche avec bâtons dynamiques BungyPump

Grâce au prêt du CDRP17 de 20 paires de bâtons dynamiques, des séances Découverte ont été proposées les 18, 19, 26 mai, 1 et 2 juin à une quinzaine d'adhérents à chaque fois. Deux autres sorties ont été organisées pour les Boobs, les 16 et 23 mai.

Cathy Allard et Yolande Brégowy, animatrices longe-côte, se sont formées à l'encadrement du BungyPump les 16 et 17 novembre 2024 à la Chapelle sur Erdre (44). Elles avaient à cœur de présenter au club cette nouvelle discipline qui a l'avantage de permettre de pratiquer une activité sportive de plein air toute l'année. Ce matériel de proprioception facilite le travail de coordination des membres inférieurs et supérieurs et donc, l'équilibre. Ces bâtons dynamiques sont adaptés à la réalisation d'exercices ludiques et variés de renforcement musculaire de la partie haute du corps, basés sur la pratique naturelle de la marche, et en limitant les pressions articulaires.

Il est prévu, à partir du début de la saison 2025-2026,

- de proposer une séance par semaine, le dimanche matin, aux adhérents du club,
- de proposer des séances spécifiques pour les Boobs seins georgeais,
- de remplacer des séances de longe-côte par des séances de BungyPump quand les conditions météos ne permettront pas d'aller dans l'eau,
- de prolonger l'activité physique des Zen-Spa quand les conditions à l'automne et au printemps ne sont plus favorables au longe-côte.



Des paires de bâtons dynamiques ont été achetées, à la suite de l'accord récemment donné par la FFrandonnée au PSD Diversification « Marche avec bâtons dynamiques » que nous lui avions soumis. Ce matériel sera stocké dans le local du club de façon à être immédiatement disponible à chaque sortie.

La formation d'animateur de marche avec bâtons dynamiques est proposée aux autres animateurs du club.

Formations PSC-1 et Ateliers Sécurité dans l'eau

10 adhérents du club ont obtenu leur PSC le 2 avril, formés par la Protection Civile de Charente Maritime, soit en vue de leur formation d'animateur en cours, ou de la perspective de cette formation, soit pour mieux assurer le rôle d'assistant au cours des séances de longe-côte.

10 autres ont été formés le mercredi 3 septembre.

Afin d'améliorer la sécurité des adhérents du club dans l'eau, et en complément du PSC, le club a organisé avec la participation d'encadrants pompiers de Royan Rand'Eau 2 demi-journées « Ateliers Sécurité dans l'eau », les 2 et 10 septembre 2025, réunissant chacune 20 participants, soit tous les animateurs et les assistants. Le contenu initialement prévu, maniement des bouées, gestes de secours, sorties d'eau, donner l'alerte, courant de baïne, traumatismes, défibrillateur, maniement d'une corde, a été modifié du fait du mauvais temps lors des deux séances.

La participation à des compétitions

Championnat de France

L'objectif du club est de faire découvrir la compétition à tous les adhérents qui en ont envie.

1^{ère} phase : Championnat régional de St Pardoux (87)

15 participants du club

25 départs de course

38 engagements

5 médailles :

- Yolande Brégowy 2^{ème} M3 au 800m
- Bernard Moreau 1^{er} M3 au 800m et 3^{ème} au scratch, 3^{ème} M3 au 200m
- Yolande Brégowy et B. Moreau 3^{ème} M3 au 400m duo

2^{ème} phase : Championnat zone ouest de Carcans-Maubuisson (33)

2 sélectionnés à St Pardoux :

Yolande Brégowy et Bernard Moreau

- 1^{er} au 400m duo mixte, en M3

Bernard Moreau

- 5^{ème} au 800m en M3

Phase finale : Championnat de France à Sète (34)

Yolande Brégowy et Bernard Moreau

- 3^{ème} au 400m duo mixte, en M3



Participation à La Traversière organisée par Royan Rand'Eau

Il s'agit d'une compétition d'endurance, effectuée par équipe de 2, 3, 4 ou 5 longeurs d'un même club ou de plusieurs, sur un parcours de 5km. Elle se déroule dans un esprit festif, la majorité des équipes étant déguisées.

2 équipes de notre club, de 4 à 5 adhérents chacune, étaient engagées le samedi 12 octobre 2024. La participation est montée à 8 équipes lors de l'édition du samedi 06 septembre 2025 : les Bronzés, les Zinzins de l'espace, les Écumeuses des vagues (équipe mixte LCdB et RR'E), Les Explorateurs, le Club des 5, les Fous de Bassan, la Main d'or, les Biscas,

Participation à des épreuves de la Coupe de France des clubs

La Coupe de France des clubs proposent des épreuves de longe-côte différentes de celles du Championnat de France qu'il est intéressant de faire découvrir à nos adhérents.

Le 27 septembre 2025, une vingtaine de longeurs du club ont participé aux épreuves organisées aux **Sables d'Olonne** :

- 1000m en tierce
- 1000m relais mixte, 2 femmes, 2 hommes
- 200m en solo : médaille d'or pour Bernard Moreau en M3
- 50m avec pagaie : médaille d'or pour Édith Gravelle en M4, et médaille d'argent pour Bernard Moreau en M3

Première organisation d'une journée de compétitions de longe-côte homologuées le samedi 04 octobre 2025

Tout au long de la saison, les 2 clubs Longe-Côte de Beauté-SGDD et Royan Rand'Eau ont organisé ensemble, avec les soutiens de la CARA, de la ville de Saint Georges de Didonne, du Parc de l'Estuaire et de la FFR-Nouvelle Aquitaine, deux évènements de longe-côte :

Le Relais de l'Estuaire, épreuve de la Coupe de France des Clubs de longe-côte :

Il s'agit d'un 1 000m en relais de 2 x 500m, par équipe de 4 constituée d'un duo féminin et d'un duo masculin.

Le départ a été donné à 10h30 devant le poste de secours Les Tuiles bleues, au milieu de la Grande plage de St Georges. 18 équipes ont participé soit 72 longeurs.

Le Trail Open Longe-Côte de Beauté : C'est la première fois qu'une telle compétition s'est déroulée sur le territoire de la CARA. Dans le cadre d'un Trail Longe-côte, le temps passé dans l'eau doit être supérieur à celui passé sur terre.

Le Trail a débuté à 14h45 sur le sable de la grande plage de St Georges puis, avec une alternance de déplacements terrestres et aquatiques. Il a amené les sportifs jusqu'au Parc de l'Estuaire, à l'intérieur duquel ils ont effectué soit une boucle (marcheurs, parcours de 5,2km), soit deux (coureurs, parcours de 8km).

Le Trail longe-côte/course à pied (allure libre) a été proposé en solo (36 compétiteurs) ou en duo (4 compétiteurs).

Le Trail longe-côte/marche dynamique a été proposé seulement en duo (88 compétiteurs).

La double originalité de ce parcours est son relief - 60 m de dénivelé qui lui donne tout son caractère à ce Trail - et son cadre exceptionnel à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde.



La météo du 04 octobre a rendu particulièrement périlleuse la mise en place des parcours, vent, pluie, vagues. Des adaptations de dernières minutes ont dû être trouvées pour garantir la sécurité de tous. Quelques désistements ont eu lieu, mais la très grande majorité des compétiteurs a malgré tout joué le jeu.

110 bénévoles sur la journée, quasiment la moitié la veille, que nous remercions très chaleureusement, car sans leur disponibilité, nous n'aurions pas été en mesure d'organiser un tel événement. À plusieurs reprises nous les avons sollicités pour de la couture, du bricolage, de la cuisine, la reconnaissance des circuits, les répétitions générales... et bon nombre de nos adhérents ont répondu présents.

Une trentaine de sponsors a offert des lots. Ainsi, tous les podiums ont reçu une récompense, soit 50 compétiteurs. La générosité des sponsors a permis de remercier aussi une dizaine de bénévoles dont les noms ont été tirés au sort au moment du Pot de l'Amitié. Une soirée est prévue courant novembre pour remercier les bénévoles et leur montrer les photos et les films réalisés lors des deux compétitions.

La journée s'est déroulée en présence du président de la FFR-Nouvelle Aquitaine Philippe Vallée, de l'arbitre régionale Maryse Brauge, de la présidente du Comité départemental 17 Martine Jacques, de la référente longe-côte du Comité départemental 17 Aline Taboué, du Président de Royan Rand'Eau Jean Poumailloux, et de l'adjoint aux sports au conseil municipal de Saint Georges de Didonne, M. Poncet. Tous ont été sollicités pour remettre des récompenses aux compétiteurs. Nous les remercions chaleureusement de leur présence et de leur soutien.

L'organisation de cet événement a débuté en novembre 2024, avec la réponse à l'appel à candidatures de la CARA pour des projets nautiques, puis s'est déroulée de façon régulière avec des réunions tous les mois avec Royan Rand'Eau, les démarches administratives, les rencontres avec les partenaires (CARA : 11 décembre présentation du projet, 5 février signature de la convention, 18 juillet point sur l'organisation en cours et les besoins ; Commune : 12 novembre présentation du projet, 13 juin point sur les démarches administratives et les besoins ; Parc de l'Estuaire : 10 mai définition du parcours), les répétitions sur le terrain (04 avril, 19 septembre).

Saint Georges de Didonne

**TRAIL OPEN
LONGE-CÔTE DE BEAUTÉ**

**COURSE À PIED
& LONGE-CÔTE**
en solo ou en duo
8000 m

14h30 5500m terrestre
 2500m aquatique

04 OCT 2025

**MARCHE DYNAMIQUE
& LONGE-CÔTE**
en duo
5200 m
3000m terrestre
2200m aquatique

14h45

ÉPREUVE DE LA COUPE DE FRANCE DES CLUBS

**RELAI
AQUATIQUE**
1000 m
500m duo F &
500m duo H

10h30 2 participants

Inscriptions : helloasso.com du 26/05 au 01/09/25
Renseignements : 06 83 86 35 05
Règlement complet : www.longe-cote-de-beaute-sgdd.fr/
www.royanrandeau.fr/

Festivités organisées par la ville
Saint Georges de Didonne

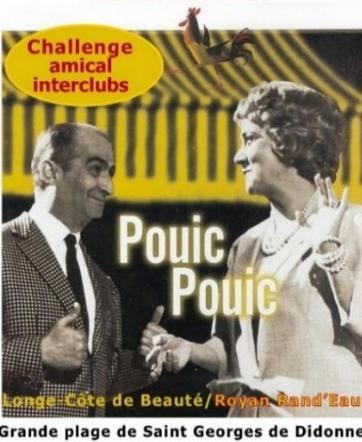


FF Randonnée
www.ffrandonnee.fr



FF Randonnée
Longe Côte / Marche Aquatique

Organisation de challenges amicaux : Pouic-Pouic le jeudi 13 mars 2025



Les équipes constituées chacune de 4 membres de Royan Rand'Eau et de 4 membres de Longe-Côte de Beauté se sont défiées amicalement sur un parcours de 2,5 km. Partis à 8, il fallait arriver à 8 en s'entraînant. Et tout s'est terminé, comme d'habitude par un super moment de convivialité.

Amener des jeunes vers la pratique du longe-côte

Le club a aussi pour objectif de faire découvrir le longe-côte aux jeunes. Pour cela plusieurs actions ont été mises en place :

- Proposer des séances à des groupes comme cela a été le cas pour une Unité d'Accueil de Jeunes de St Jean d'Angély.
- Participer à la journée **Découvre ton sport** organisée par le Conseil municipal des jeunes de Saint Georges de Didonne le samedi 17 mai 2025.
- Effectuer des démarches auprès de la CARA, de l'Éducation nationale, de l'UNSS, des chefs d'établissements locaux (collèges et lycées, publics et privés) avec l'envoi d'un dossier constitué d'un courrier de présentation de notre démarche, un document présentant le club et une revue de presse autour de l'intérêt de la pratique du longe-côte pour les jeunes.

Une demande de RDV vient de nous parvenir de la part du collège de Gémozac, en vue d'élaborer un projet.

Organisation de temps forts dans la vie du club

Échanges avec le club Angoulême Marche Aquatique

Accueil à St Georges, pour une sortie longe-côte dans l'estuaire, du club AMA d'Angoulême qui s'entraîne habituellement en milieu lacustre à St Yrieix, le dimanche 23 février 2025. Repas pris en commun.

Entrainement de notre club à St Yrieix, le samedi 15 mars, pour tester la marche aquatique en lac, avant le championnat régional de St Pardoux. Accueil et apéritif offert par les animateurs et adhérents de l'AMA.



La plus longue longe de l'année, le samedi 14 décembre 2024, à l'occasion de Noël

Tous à l'eau pour Noël

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE. Samedi 14 décembre
le Longe-Côte de Beauté organisait une longe costumée.



80 adhérents du Longe Côte de Beauté Saint-Georges-de-Didonne ont relevé le défi et participé à une longe longue, longue, longue pour Noël. © A.F.

Après leur participation au Téléthon, ce ne sont pas moins de 80 marcheurs sur les 144 adhérents que compte le club qui ont relevé ce nouveau défi et réaliser cette longe espérée longue, longue, longue. Malgré une

eau à 10 degrés, cette expérience sera sans doute renouvelée avec autant de bonne humeur et d'un solide casse-croûte servi après l'effort.

Bon à savoir pour ceux qui aiment rejoindre le Longe Côte de Beauté Saint-Georges-de-Didonne,

deux sorties quotidiennes sont organisées du lundi au vendredi et trois le samedi, chacune comportant en moyenne 30 participants de 40 à 80 ans. De plus, de novembre à mars le poste de secours leur est prêté pour servir de vestiaire. ■ A.F.

La journée la plus longue à la cote

Le samedi 21 juin 2025, pour profiter pleinement du solstice d'été, une sortie longe-côte a été organisée à 7h du matin pour profiter du **lever de soleil**. Elle a réuni une trentaine de longeurs. Elle a été suivie d'un solide petit déjeuner partagé au local.



Pour étirer la journée au maximum, un sortie **coucher de soleil** a été proposée à 21h. Une bonne vingtaine de longeurs ont cherché le soleil, déjà caché derrière les nuages avant de déguster une bonne collation.



FFRandonnée 
www.ffrandonnee.fr

 Label Santé Longe Côte
FFRandonnée 

FFRandonnée 
Longe Côte / Marche Aquatique

Partenariat avec le Parc de l'Estuaire

Des actions en faveur de la découverte et du respect du patrimoine littoral naturel :

- Sorties Découverte de l'Estran pour deux groupes de 20 adhérents les 18 septembre et 17 octobre 2024.
- Actions Plage auxquelles deux groupes d'une quinzaine d'adhérents ont participé, d'abord le 26 février 2025, à St Palais, sur la plage de la grande côte puis le 5 mars à Meschers sur la plage de Suzac. Le Parc de l'Estuaire propose ces nettoyages des plages manuels et pédagogiques pour sensibiliser le grand public à l'intérêt, pour la biodiversité, de maintenir l'habitat communautaire naturel que constitue la laisse de mer.
- J. J. Daury était présent lors du briefing au départ du Trail Open du 04 octobre pour informer les compétiteurs des fragilités de l'estran et de la falaise et de la nécessité de les préserver.

Participation à des challenges locaux à visée solidaire

Dans un esprit de compréhension et d'entraide mutuelle, le club associe ses adhérents

- Au **Téléthon longe-côte** organisé le 30 novembre 2024 par Royan Rand'Eau : une trentaine d'adhérents de notre club ont répondu présents. Nous espérons qu'ils seront bien plus nombreux en 2025.



- À « **Octobre rose** », avec la Sein Georgeaise#3, marche de 7km organisée par les Boobs seins georgeais. Une dizaine d'adhérent.e.s de notre club y a participé.



LA SEIN GEORGEAISE #4

MARCHE OU COURSE NON-CHRONOMÉTRÉE



Le 28 septembre, pour l'édition #4 2025, une quinzaine d'adhérent.e.s a effectué cette marche solidaire.



Invitation des Boobs seins georgeais pour une sortie dragon-boat fin juillet



Fête du sport

Dans le cadre du nouveau dispositif « Fête du Sport » mis en place par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, notre club a été labellisé pour sa proposition **Tous à l'eau !** La Fête du Sport vise à être un lieu festif et convivial, ouvert à tous les publics pour la pratique et l'initiation au sport, dédié au sport-bien-être et mettant en avant ceux qui font le sport, athlètes, para-athlètes, bénévoles, cadres du sport, etc.

Notre club avait l'envie de proposer des jeux aquatiques, toute la journée du 7 septembre 2025, dans le cadre du Forum des associations de SGDD à tous ceux qui se présenteraient. En fait, de nombreux « baptêmes » ont eu lieu pour des personnes qui avaient envie d'adhérer au club et souhaitaient découvrir la marche aquatique. Malgré la promesse d'une diffusion de grande envergure pour les événements labellisés, aucune demande clairement identifiée ne nous a été adressée pour **Tous à l'eau !**



Page 23 | 31



FFRandonnée
www.ffrandonnee.fr



FFRandonnée
Longe Côte / Marche Aquatique

Les moments conviviaux internes au club

- Les sorties longe-côte déguisées pour Halloween, Mardi-gras.
- La galette des rois dégustée après une partie de bowling à Meschers.
- Soirée dansante pour les « un an » du club.
- Sortie longe-côte Lever de soleil le 06 août 2025.
- La séance coucher de soleil du samedi 30 août 2025, pour clôturer la saison 2024-2025 a été annulée en raison du mauvais temps.

Promotion du club avec notamment

- Une page de présentation sur les sites Internet de la FFRandonnée, de la commune de Saint Georges de Didonne, de Office de Tourisme de Royan Atlantique.
- Interview sur Radio Demoiselle, le 24 juillet 2024 et spots de rappel, deux fois par jour, jusqu'au 30 août
- Articles : Vidici, Le Littoral, Sud-Ouest, L'écho de Saint Georges de Didonne, CARA-mag n°59, Rando 17

Le Rapport d'Activité, le Règlement intérieur, les Règles de pratique du longe-côte ont été approuvés à l'unanimité lors de cette Assemblée générale.



BILAN FINANCIER
Exercice du 18 juin 2024 au 31 août 2025

Comptes de résultat du 18/06/24 au 31/08/25				
Charges		Produit		
60 - Achats	12 364,53 €	70	Ventes de produits, Prestations de Services	9 783,28 €
Achats équipements refacturé aux adhérents	3 215,02 €		Prestation de services Baptèmes	2024 3 115,00 €
Achats maillots équipements	2 677,41 €			
Achats fourniture activité	5 004,29 €		Prestation de services Baptèmes	2025 3 428,00 €
Fournitures administratives	576,20 €		Ventes de marchandises	3 240,28 €
Achat trail longe côte	891,61 €			
61 - Services extérieurs	289,20 €	74	Subvention d'exploitation	4 340,00 €
Abonnements	158,40 €		PSD création	1 500,00 €
Assurances	130,80 €		Commune	300,00 €
			CARA	1 000,00 €
62 - Autres services extérieurs	3 541,53 €		Comité FFRandonnée 17	40,00 €
Publicités, Publication	305,79 €		DRAJES	1 500,00 €
Réceptions Manifestations	3 075,70 €	75	Autres Produits Gestion courante	19 873,17 €
Frais Bancaire	160,04 €		Licences	4 836,75 €
			Cotisation club	7 994,10 €
63 - Impôts et taxes			Recette vente manifestation	2 815,00 €
	- €		Dons adhérents	853,00 €
64 - Charges de personnel	- €		Mécénat	800,00 €
			Aides FFRandonnées divers	427,32 €
63 - Autres Charges de gestion courantes	10 945,60 €		Retour sur Formations	2 147,00 €
FFRandonnée Licence 24/25	5 284,75 €			
Remboursement adhérent suite à annulation baptême ou Pass	104,00 €	76	Produit Financiers	4,85 €
Pass découverte 24/25	162,50 €		Remb Intérêt Banque	4,85 €
FFRandonnée Licence Pass découverte 23/24	247,75 €			
Formation	4 569,60 €	77	Produit Exceptionnels	332,74 €
Inscriptions compétitions	527,00 €		Remboursement téléphone	28,20 €
Cotisation Affiliation	40,00 €		Participation Royan Rand'eau Trail	168,34 €
Retrait liquide initiation carte (alim porte mo	10,00 €		Recette iquide Baptême	136,20 €
Total des Charges	27 140,86 €		Total des Produits	34 334,04 €
Solde				7 193,18 €

Le solde positif de 7 193,18 € est à relativiser car ce 1^{er} exercice couvre une période de 15 mois. Par conséquent, il comprend les recettes des séances Découverte de l'été 2024 et de l'été 2025. C'est une recette d'environ 3 200 € en plus de celle d'un exercice sur 12 mois.

Certaines subventions obtenues pour cet exercice ne seront pas reconduites, comme celle du « PSD Crédit à la création du club » allouée par la FFRandonnée, d'un montant de 1 500 €.

De même, les subventions de la DRAJES et de la CARA supposent la constitution de dossiers argumentés qui, en fonction des objectifs de subventionnement, n'aboutissent pas toujours.

Nous remercions la FFRandonnée, La CARA, la DRAJES, la Commune de Saint Georges de Didonne et nos mécènes pour l'aide financière qu'ils nous ont apportée en cette année de création et lancement du club.

La Commune de Saint Georges de Didonne a apporté au club une aide indirecte conséquente, évaluée à 1 500 €, en mettant à notre disposition tout un ensemble de matériel indispensable à l'organisation de la journée de compétition du 04 octobre 2025 (estrade, chalet, barrières, barnums, tables, chaises...). Nous avons extrêmement apprécié ce soutien à l'organisation de l'événement.

**Le Bilan financier a été approuvé à l'unanimité lors de cette Assemblée générale.
 Quitus a été donné au trésorier.**



SAISON 2025-2026

PRÉSENTATION des PROJETS

Poursuivre les actions lancées

De nombreuses d'entre-elles ont déjà été présentées dans le rapport d'activité car elles ont eu lieu entre le 1^{er} sept 2025 et la date de l'AG.

✓ Accueillir les nouveaux adhérents

Une réunion d'accueil a eu lieu le 29 septembre 2025 permettant d'échanger et de communiquer des informations sur le fonctionnement du club, les modalités d'inscriptions aux séances, l'équipement...

✓ Enrichir l'offre d'activité

Séances pagae, le mercredi tous les 15 jours

Séances BungyPump, le dimanche matin

Séance Sportif intensive d'1h30 le samedi matin

5 Places réservées aux longeurs-animateurs dans les séances Sportif.

Effectif 22 = 1 animateur de la séance + 1 assistant + 15 longeurs adhérents + 5 longeurs-animateurs

✓ Continuer d'œuvrer pour obtenir des locaux plus adaptés

✓ Former de nouveaux animateurs

Brevets fédéraux de longe-côte

Animateurs Santé : 2 en formation fin novembre

BungyPump

✓ Développer les compétences des assistants

Séances pour améliorer leurs connaissances quant aux attendus des animateurs

Renouvellement des PSC

✓ Retravailler les modalités d'inscription aux séances Découverte de l'été (avril à septembre)

Actuellement les inscriptions sont toutes gérées par Annie, après règlement sur HelloAsso, par échange téléphonique. Cela demande une disponibilité et un temps qui sont énormes. Il faut trouver comment améliorer le système.

Le CA demande à l'AG de lui accorder la possibilité de monter d'un dossier de recrutement d'un Service civique.

✓ Participer à des compétitions, à des challenges locaux

Championnat régional à Boyardville, île d'Oléron, 10 et 11 avril 2026

Championnat inter-régional, zone ouest, Notre Dame de Monts, 2 et 3 mai 2026

Championnat de France, La Baule, 6 et 7 juin



Challenge amical organisé par Royan Rand'Eau en mai 2026 (retour du Pouic-Pouic 2025)

La Traversière, automne 2026

Épreuves de la Coupe de France, si certaines sont organisées pas trop loin de Saint Georges de Didonne

✓ **Organiser des compétitions**

Trail longe-côte pour les jeunes

Trail longe-côte en octobre 2026

Épreuves de la Coupe de France des clubs en octobre 2026

✓ **Poursuivre le développement du projet Jeunes**

✓ **Poursuivre les partenariats**

Comité départemental Randonnée pédestre 17

Structures nautiques de la CARA

La Commune (Forum des associations, locaux, mise à disposition de matériel pour nos manifestations, communication)

Parc de l'Estuaire (sortie Découverte de l'Estran, nettoyage des plage)

Séances de longe-côte et de BungyPump pour les Boobs seins georgeais

✓ **Accueillir des groupes, entreprises, associations...**

✓ **Rechercher des sponsors et des mécènes**

✓ **Participer à des challenges locaux à visée solidaire**

Marche bleue à Saujon le dimanche 9 novembre

Téléthon longe-côte, organisé par Royan Rand'Eau le 6 décembre 2025

La sein-georgeaise#5, en octobre 2026

✓ **Proposer des moments de convivialité pour les adhérents**

La plus longue longe de l'année, à l'occasion de Noël, le samedi 13 décembre 2025

Le Bowling-galette de la nouvelle année, un mardi ou jeudi après-midi de janvier 2026

La journée la plus longe à la côte, le samedi 20 ou le dimanche 21 juin 2026 (Fête des 2 ans de l'association)

Approbation des Projets présentés à l'unanimité y compris d'effectuer les démarches nécessaires au recrutement d'un Service civique



SAISON 2025-2026
BUDGET PRÉVISIONNEL

	DEPENSES	Previsionel
D0	Retro FFR sur licence IRA 25 /26	4 936,00 €
D1	Cotis FFR et Pass 25/26	300,00 €
D1	Cotisation FFR Championnat	300,00 €
D2	Assurances locaux	200,00 €
D3	Formation / Déplacements	1 400,00 €
D4	Réceptions - manifestations -	2 500,00 €
D6	Informatique - abonnements	358,00 €
D7	Achat matériels refacturé aux adhérents	1 500,00 €
D7	Maillots -Equipements	500,00 €
D8	Fournitures activités	3 040,60 €
D9	Fournitures de bureau	500,00 €
D10	Publicité	270,00 €
D12	Divers frais financé	131,40 €
D14	Achat budget Trail	1 500,00 €
D9	Remb adhérents suite annulation baptême et adhésion	
TOTAL DEPENSES		17 436,00 €

	RECETTES	Previsionel
R1	Cotisation adhérents 2025 2026	8 000,00 €
R1	Cotisation Pour licence IRA 2025 / 2026	4 936,00 €
R2	Aide fédérale.	
R3	Retour formation	
R4	Sponsoring & Dons	1 500,00 €
R10	Dons adhérents	
R11	Produits exceptionnels	
R12	Subvention	1 000,00 €
R5	Recettes ventes & manifestations	
R9	Recette baptême Avril Mai Juin Juillet Aout 2026	500,00 €
R6	Revente équipements	1 500,00 €
R7	Remboursement intérêt	
R8	Recette trail	0,00 €
TOTAL RECETTES		17 436,00 €

L'Assemblée générale doit statuer sur le montant de l'adhésion au club au 1^{er} septembre 2026.

Le CA propose de maintenir la cotisation à 50 €.

Il est probable que le montant de la licence passe à 33 € au 1^{er} septembre 2026 (assurance comprise).

Approbation du Budget prévisionnel à l'unanimité et du montant de la cotisation 2026-2027



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Actuellement le CA est composé de 7 membres et souhaite s'étoffer de 2 personnes pour mieux répartir les tâches, c'est-à-dire être constitué de 9 membres.

Approbation de cette proposition d'un CA à 9 membres à l'unanimité

Les statuts du club prévoient un renouvellement par tiers, ce qui correspond à 2 membres sortants :

- Véronique Laurence, démissionnaire
- Bernard Moreau, tiré au sort lors du CA du 14 octobre 2025

Restent membres du CA

Céline Bellanger
Annie Costes
Pierre Gomila
Édith Gravelle
Hélène Träsch

4 adhérents sont candidats au CA :

Yolande Brégowy
Pierrick Laurence
Bernard Moreau
Daniel Poirier

Les statuts prévoient un vote à bulletins secrets pour l'élection des membres du CA. Cependant, comme cette année le nombre de candidats correspond au nombre de postes, il est proposé d'entériner ces 4 candidatures.

Approbation de cette proposition à l'unanimité

L'Assemblée générale est clôturée à 20h.

Les participants sont invités à partager le Verre de l'Amitié.

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 16 octobre 2025 approuvé lors du C.A. du 22 octobre 2025

La présidente

Hélène TRÄSCH

La secrétaire

Édith GRAVELLE

Le trésorier

Bernard MOREAU



FFRandonnée
www.ffrandonnee.fr



FFRandonnée
Longe Côte / Marche Aquatique

**Membres du Conseil d'Administration
de l'association Longe-Côte de Beauté-Saint Georges de Didonne
élus lors de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 16 octobre 2025**

Présidente

Hélène TRÄSCH, née JOUVE

J. J. Haasch

Vice-Président

Daniel BOIRIER



Secrétaire

Édith GRAVELLE

Gravelin

Secrétaire adjointe

Yolande BREGOWY, née AUGRY

Nationalité française Retraitee
Adresse : 23 Rue des Combes de Vaux
17640 Vaux sur mer

✓

Trésorier

Bernard MOREAU

W. Pitocell

Trésorier adjoint

Pierrick LAURENCE

—



Administrateurs

Céline BELLANGER, née FIQUET



Annie COSTES, née COLLIER

osts

Pierre GOMILA



